



SOCIÉTÉ NOUVELLOISE DE REMORQUAGE (SNR)

» Introduction

Lors de la campagne des élections régionales 2010, Georges Frêche (Président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon) avait affiché sa volonté de faire de Port-La Nouvelle, l'un des principaux ports méditerranéens en mettant en œuvre des travaux ambitieux. Ce chantier est permis grâce à l'intervention et l'investissement de la Région (140 millions d'euros), mais aussi de l'ensemble des institutions politiques et économiques locales : Communauté du Grand Narbonne, Ville de Port-La Nouvelle, Département de l'Aude et de l'Etat et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Narbonne, Lézignan, et Port-La Nouvelle.

Ce cahier d'acteur veut démontrer que ce projet pourra apporter une émergence de nouvelles activités commerciales et industrielles favorisant notre territoire. Le projet « Port-La Nouvelle 2015 » s'appuie sur le constat d'un excellent potentiel de croissance sous couvert de disposer d'infrastructure adaptée.

CONTACT >

SOCIÉTÉ NOUVELLOISE DE REMORQUAGE

Zone Portuaire Bureau A1 Batim
Avenue Adolphe Turrel - 11210 Port-La Nouvelle

La SNR

>> Sa création :

La Société Nouvelloise de Remorquage exerce l'activité de remorquage à Port-La Nouvelle depuis trente ans (15 avril 1982). Elle a été créée par les pilotes et les lamaners afin de pouvoir permettre au port d'accueillir des bateaux de plus de 120m.

>> Sa fonction :

Elle assiste les capitaines des navires dans leurs manœuvres d'accostage et d'appareillage, y compris de mise en place au poste Sea-Line, en collaboration avec les services du Pilotage, du Lamanage et de la Capitainerie.

>> Les plus :

- Elle participe à la sécurité du port et à la sauvegarde des installations portuaires et sur rade. Ce gage de sécurité pour tous ces acteurs est renforcé, car la SNR est disponible quasi immédiatement en cas de problème au sein du port et de ses infrastructures.
- Nos remorqueurs sont armés par des marins formés et qualifiés pour effectuer toutes opérations de remorquage et de sauvetage (zone: Golfe du Lion). Le service est assuré 365 jours sur 365 et 24 Heures sur 24 avec juste un préavis de 30 minutes.
- Nos remorqueurs sont à même de gérer et de mettre en place des barrages antipollution, comme de participer à la lutte incendie, avec le personnel formé au CÈDRE de Brest et les Marins pompiers de Marseille, ainsi que le transport de vivres et de personnel.
- La S.N.R. assure en partenariat avec le Lycée maritime de Sète, les modules de formation à la navigation, des candidats aux : CIN, PCM, capacitaires et capitaines 200, 500.



Le port de Port-La Nouvelle vue du ciel, actuellement

Contexte actuel

>> Capacités de la SNR :

La SNR (Société nouvelle de remorquage) possède un remorqueur de 12 tonnes de capacité de traction aux crocs et un deuxième récemment acheté (en 2012) en vue du futur port, d'une capacité de 22 tonnes. Enfin, la SNR possède aussi un Zodiac de cent chevaux pour tout type de travaux, par exemple le balisage de notre belle plage.

>> Sécurité :

Tous les membres de la Société nouvelle de remorquage possèdent le Médical 2, le PSE1, c'est-à-dire le diplôme de premier secours en équipe de niveau 1, ainsi que le PSE2 qui est plus spécialisé dans le brancardage.

Les deux remorqueurs permettent d'assurer une sécurité pour le port et ses infrastructures du fait de leurs capacités de lutte incendie : 180m³/heure pour le GRIBI, de 600 à environ 1500m³/h pour AEOLOS.

>> Le GRIBI :

- Pompe à eau de mer d'une capacité de 180m³ qui alimente un canon lance monitor,
- Trois sorties d'un diamètre de 100mm une pression à 10 bars,
- Une division 100x3x70mm de diamètre,
- Une moto pompe de 40m³/H,
- Divers lances de 45m de diamètre.

>> L'AEOLOS :

- Une pompe à eau de mer de 600 à 1500m³/h,
- Deux canons à eau/mousse,
- Une cuve de 3m³ de AFFF,
- Une sortie de 100mm de diamètre,
- Divers lances de diamètre 45m et 50m,
- Un système d'autoprotection du navire par diffuseurs.



Perspectives d'avenir

Si le projet voit le jour, le port de Port-La Nouvelle sera plus spacieux, plus sécuritaire, permettant d'accueillir des navires de dimensions plus grandes, en plus grand nombre grâce, à la multiplicité des postes prévue. Les dimensions des navires sont de plus en plus importantes, d'où le besoin d'agrandir le port. En effet, si le port ne peut plus accueillir de nouveaux trafics et n'anticipe pas le futur, l'activité générale du port baissera jusqu'à un seuil de non rentabilité, déclenchant inexorablement l'arrêt de toute activité commerciale.

>> Investissements / Embauches :

Avec ce grand port, les entreprises pourront investir dans du matériel, créer de l'emploi. La SNR (Société nouvelle de remorquage) par exemple investira dans plusieurs navires, plus importants pour satisfaire la demande.



Celle-ci prévoit de créer plusieurs embauches. Il est à noter, également, que comme la SNR contribue à la sécurité dans le port en cas d'incendie, la sécurité sera augmentée grâce à ses investissements.

Il y a encore un énorme avantage dans ce projet d'extension du port ; le fait qu'un emplacement spécial soit prévu pour les navires transportant des produits pétroliers. Cela évite donc en cas de mauvais temps, de sortir en mer pour aller au Sea-Line, et donc la protection des personnes et de l'environnement.

Ce futur port apportera de nouveaux clients, donc de nouvelles parts de marché en perspectives, avec bien entendu des nouveaux investisseurs potentiels.

Conclusion

Notre port est actuellement freiné dans son développement par son espace portuaire trop réduit. Ces nouveaux travaux permettront d'anticiper sereinement l'avenir et y contribuer. Ce projet est sérieux, réaliste, solide et surtout soutenu par plusieurs personnes, comme la SNR qui a déjà commencé à investir. N'oublions pas que le port de Port-La Nouvelle enregistre d'excellents résultats depuis 3 ans, et sans travaux ! Alors, qu'est ce que cela donnerait après travaux ?

